

Le 5 mars 2007

M. Lemay,

Il me fait grandement plaisir d'appuyer vos démarches dans la lutte pour la protection de la forêt Boucher qui est la dernière grande forêt urbaine non protégée de la ville de Gatineau.

Présentement, plus de la moitié de ce vaste boisé de 700 acres appartient à des intérêts privés. Nous devons financer, par différentes alternatives telle une fondation, l'achat des ces terres. Pour des fins récréatives non motorisées à titre de loisir sportif et/ou écologique, nous pourrions rendre cette forêt accessible aux citoyens. C'est pourquoi nous devons rallier la population autour de cet enjeu majeur et les sensibiliser aux bienfaits de cette forêt. Récemment, la Ville de Gatineau a mandaté le Module de l'aménagement et du développement du territoire à réaliser une étude environnementale de la forêt Boucher incluant une caractérisation détaillée du milieu naturel et un plan de conservation et de mise en valeur.

Enviro Educ-Action a déjà participé au reboisement de celle-ci en 2006 et détient plusieurs expériences pour la défense de nos forêts urbaines. Il est donc dans notre intérêt de travailler ensemble dans l'avenir. Je crois fortement, qu'avec votre collaboration, nous serons en mesure de bâtir tout le nécessaire pour aider ces terres.

Écologiquement,



Alain Riel  
District de Deschênes (3)



Alain Riel, conseiller municipal

**Adresse postale**

C. P. 1970, succ. Hull  
Gatineau (Québec)  
J8X 3Y9

Tél. : 819 595-7110

Télec. : 819 595-7396

riel.alain@gatineau.ca

www.gatineau.ca